

je me suis fait avoir

Par **florian68**, le **07/02/2009** à **19:00**

Bonjour a tous

Au moi de janvier 2008 on ma proposer un contrat cirma dans une téléboutique à mi-temps de 6 mois.

Lors de ma prise de fonction l'associé (qui est représentant des autres associés qui sont à l'étranger) ma proposer d'être gérant.

J'ai accepté dans le but de lui rendre service car il a du mal a parler français, je pensait l'aidé dans certains papiers comme la poste, banque, lire les courriers

Au fur et a mesur du temps j'ai commencé a recevoir des courriers pour des impayés commis par l'ancien gérant de meme que l'ancien gérant ne tenait pas de livre de compte et l'associé ce servait dans la caisse.

Debut mars j'ai donner en main propre ma lettre de démission de gérance avec comme motif "incapacité d'exercer les fonctions normales de gérant qui m'incombe de fait de la rétention d'information" dans cette lettre j'ai également donner la date avec un préavis de 3 mois et convoqué a une certaine date une assemblée afin de nommé un nouveau gérant.

L'associé n'est pas venu au rendez-vous. J'ai relancé a plusieurs reprises par voie oral l'associé pour nommé un nouveau gérant mais rien pas de nouvelle.

Le 7 juillet mon contrat est fini j'ai rendu les clé apres cette date je n'ai plus acces a la téléboutique.

Après cette date j'ai essayer a plusieurs reprises de joindre l'associé mais il ne repond pas aucune nouvelle.

J'ai envoyer une lettre recommandée de mise en demeure d'accomplir ces obligations légales en ce qui concerne ma demission et la nomination d'un nouveau gérant car le maintient de mon identité sur le kbis ne correspond pas à la situation sociale actuelle et que l'inexécution, des formalités me crée prejudice, mais le courrier ma été retourné.

A ce jour l'associé a ouvert une nouvelle sarl avec un nouveau gérant dans le meme domaine a la meme adresse et avec le meme materiel

Lors de la création de la nouvelle sarl l'associé a fait disparaitre tout les documents concernant l'ancienne sarl ou je suis gerant dans le but de faire dispraitre toute trace et pour que je me débrouille

Je ne sais plus quoi faire je ne dispose d'aucun documents concernant la société

merci par avance

Par **Ishou**, le **08/02/2009** à **13:27**

Bonjour,

Je ne comprends pas votre problème.

Vous avez démissionné et depuis juillet, vous n'avez donc plus à vous préoccuper de la boutique.

Donc, il est où le hic?

Par **florian68**, le **08/02/2009** à **18:11**

merci pour votre reponse

ben je suis toujours gerant sur le kbis car jai donner ma demission de la gérance mais pas de nouvelle de la part des associé

Par **Camille**, le **09/02/2009** à **10:25**

Bonjour,

Moi non plus, pas tout bien compris.

[quote="florian68":3fp9vnfg]

Debut mars j'ai donner en main propre ma lettre de démission de gérance avec comme motif "incapacité d'exercer les fonctions normales de gérant qui m'incombe de fait de la rétention d'information" dans cette lettre jai également donner la date avec un préavis de 3 mois et convoqué a une certaine date une assemblée afin de nommé un nouveau gérant.

[/quote:3fp9vnfg]

J'espère que vous avez gardé trace de cette remise en main propre, comme par exemple, en faisant accuser sa réception par votre associé et en la faisant signer sur le double que vous avez conservé. Parce que sinon, s'il affirme n'avoir jamais rien reçu...

Idem vis-à-vis d'un tiers. Document sans accusé de réception du destinataire, sous une forme ou sous une autre, document sans valeur juridique.

[quote="florian68":3fp9vnfg]

car le maintien de mon identité sur le kbis ne correspond pas à la situation sociale actuelle et que l'inexécution, des formalités me crée prejudice[/quote:3fp9vnfg]

Quel genre de préjudice ?

[quote="florian68":3fp9vnfg]

A ce jour l'associé a ouvert une nouvelle sarl avec un nouveau gérant dans le meme domaine a la meme adresse et avec le meme materiel

[/quote:3fp9vnfg]

Donc, deux sociétés inscrites au RCS pour la même boutique ? Pas franchement interdit, mais bizarre.

[quote="florian68":3fp9vnfg]

Le 7 juillet mon contrat est fini jai rendu les clé apres cette date je n'ai plus acces a la téléboutique.

Lors de la création de la nouvelle sarl l'associé a fait disparaitre tout les documents

concernant l'ancienne sarl ou je suis gerant dans le but de faire disparaître toute trace et pour que je me débrouille

[/quote:3fp9vnfg]

Qu'en savez-vous si vous n'avez plus accès aux locaux ?

[quote="florian68":3fp9vnfg]

je ne dispose d'aucun documents concernant la société

[/quote:3fp9vnfg]

Grave erreur. Avant de partir, vous auriez dû vous constituer un dossier.

[quote="florian68":3fp9vnfg]

Je ne sais plus quoi faire

[/quote:3fp9vnfg]

Si cette situation vous crée réellement un préjudice, pas d'autre solution que d'aller consulter un avocat pour tenter d'obtenir la radiation de votre nom, voire de la société elle-même.

Par **florian68**, le **09/02/2009** à **11:19**

[i:34z9grap]Le 7 juillet mon contrat est fini j'ai rendu les clés après cette date je n'ai plus accès à la téléboutique.

Lors de la création de la nouvelle sarl l'associé a fait disparaître tous les documents concernant l'ancienne sarl ou je suis gérant dans le but de faire disparaître toute trace et pour que je me débrouille [i:34z9grap]

En fait je le sais car la téléboutique est à 50m de chez moi et je connais une personne travaillant dedans

Par **Ishou**, le **09/02/2009** à **19:14**

Combien d'employés gérez-vous ?

Et la Sarl actuelle, combien d'employés ?

Par **Camille**, le **10/02/2009** à **09:25**

Bonjour,

Et à combien chiffrez-vous votre préjudice ?